UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1961 N° 47

Considérations sur les Eaux Sédatives d'Ussat-les-Bains

(ARIÈGE)

THÈSE pour le DOCTORAT en MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement en Juin 1961

PAR

HENRI LESTRADE

Membres du Jury

M. GADRAT .... *Président*

MM. DARNAUD .. GÉRAUD .... CALAZEL .... *Assesseurs*

J. LAPORTE. *Suppléant.*

IMP. SÉRIS FOIX

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1961 N° 47

Considérations sur les Eaux Sédatives d'Ussat-les-Bains

(ARIÈGE)

THÈSE pour le DOCTORAT en MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement en Juin 1961

PAR

HENRI LESTRADE

Membres du Jury

M. GADRAT . . . . *Président*

MM. DARNAUD . . GÉRAUD. . . . CALAZEL. . . . *Assesseurs*

J. LAPORTE. *Suppléant.*

IMP. SÉRIS - FOIX

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

TABLEAU DU PERSONNEL

Doyen. . . . . . MM. LAZORTHES.
Assesseur. . . . . . DELAS
Doyens honoraires. . . . . . MM. GORSE, CALVET, LEFEBVRE, BRUSTIER.

Professeurs honoraires. . . . . . MM. VALLOIS, CLERMONT, DUCUING, RIBAUT, NANT TAPIE.

SECTION MÉDECINE

PROFESSEURS

Clinique médicale.	MM. MÉRIEL. GADRAT.
Clinique chirurgicale et Gynécologique.	FABRE (P.).
Clinique chirurgicale et du Cancer.	GRIMOUD.
Clinique chirurgicale infantile et Orthopédie.	VIRENQUE.
Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.	BAZEX.
Clinique des Maladies de la Tuberculose et Pathologie interne. . . .	MOREL.
Clinique des Maladies des Voies urinaires.	LHEZ.
Clinique médicale infantile et Puériculture.	SOREL.
Clinique de Neurologie et Psychiatrie.	RISER.
Clinique obstétricale.	GUILHEM.
Clinique odonto-stomatologique. . .	CADENAT (E.).
Clinique ophtalmologique.	CALMETTES.
Clinique O.R.L. et de Chirurgie maxillo-faciale.	CALVET.
Clinique traumatologique des membres.	RIEUNAU.
Accouchement et obstétricie sociale.	PONTONNIER.
Anatomie.	LAZORTHES.
Anatomie appliquée.	POULHÈS.
Anatomie pathologique.	FABRE (J.).
Bactériologie, Hygiène et Médecine sociale.	ANDRIEU.
Chimie biologique.	VALDIGUIÉ.
Electro-Radiologie.	MARQUÈS.
Embryologie générale.	BROUSSY.
Histologie.	BIMES.
Hydrologie thérapeutique et Climatologie.	DARNAUD.
Médecine Légale et du Travail. . .	PLANQUES.
Médecine Sociale.	BONHOURE.
Parasitologie.	BOUISSET.
Pathologie chirurgicale.	DAMBRIN.
Pathologie générale et Médecine expérimentale.	SENDRAIL.
Physico-Chimie.	AUVERGNAT.
Physiologie	SOULA
Physiologie appliquée et Pharmacologie.	BAISSET.
Physique biologique et médicale. .	BUGNARD.
Propédeutique médicale.	GÉRAUD.
Thérapeutique.	DARDENNE.

PROFESSEURS A TITRE PERSONNEL

Anatomie générale et comparée. .	MM. COULOUMA.
Pathologie générale.	LAPORTE (J.).
Bactériologie.	Mme ENJALBERT.

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Physiologie.	MM. LAPORTE (Y.)
Biochimie médicale.	DOUSTE-BLAZY
Physique médicale.	BRU.

MAITRES DE CONFÉRENCES AGRÉGÉ

Anatomie pathologique.	MM. BOUISSOU.
Histologie et embryologie.	PLANEL.
Parasitologie.	RUFFIÉ (J.).
Physiologie.	MONTASTRUC.

AGRÉGÉS

Pathologie médicale.	MM. MONNIER. RIBAUT. DELAUDE. CALAZEL.
Pathologie chirurgicale.	ENJALBERT. FICAT. PASQUIÉ. SOUQUET.
Médecine Légale.	GRÈZES-RUEFF
Odontostomatologie.	CADENAT (H.).
Pédiatrie.	BARDIER.
Rhumatologie.	RUFFIÉ (R.).

AGRÉGÉS LIBRES

Anatomie.	MM. THOMAS.
Ophtalmologie.	DÉODATI.
O.R.L.	CLAUX.
Pathologie chirurgicale.	DIEULAFÉ.

SECTION PHARMACIE

PROFESSEURS

Botanique et cryptogamie.	Mme DULUCQ-MATH(
Chimie analytique, Toxicologie et Hygiène industrielle.	MM. BOURBON.
Chimie pharmaceutique.	BLANC.
Histoire naturelle.	DELAS.
Matière médicale.	VINCENT.
Pharmacie chimique et pharmacodynamie.	CAUJOLLE.
Pharmacie galénique.	STANISLAS.

PROFESSEURS A TITRE PERSONNEL

Pharmacie. . . . . M. COUTURIER.

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Sciences naturelles.	Mlle MEYNIER. M. ROUX.

MAITRES DE CONFÉRENCES AGRÉGÉ

Microbiologie. . . . . MM. BREUILLAUD. PITET.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Secrétaire principal.	M. ROCHE.
Secrétaire.	Mme LAFFONT.

La Faculté déclare n'être pas responsable des opinions émises par les candidats.
(Délibération en date du 12 mai 1891.)

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A MON PÈRE,

MONSIEUR LE DOCTEUR L. LESTRADE

Ses quarante années d'expérience et de pratique médicale ont été pour moi un merveilleux exemple, le plus pur des enseignements, la vraie cause de mes études médicales et de mon affectueuse vénération.

A MA MÈRE

En juste récompense de ses mérites.

A MA FIANCÉE, A SES PARENTS

En témoignage d'affection et d'attachement.

A TOUS MES FRÈRES ET SŒURS

A TOUS MES PARENTS

A TOUS MES AMIS

A MESSIEURS LES DOCTEURS F. BRIBES

ET ROQUEJEOFFRE

A MONSIEUR LAGUERRE

Directeur de l'Hôpital de Pamiers.

A MONSIEUR PHILIP

Président de l'Union Thermale et Touristique de l'Ariège

Qui, par leurs conseils et leurs documents nous ont si aimablement aidés à l'élaboration de ce travail.

A NOTRE MAÎTRE ET PRÉSIDENT DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR GADRAT

Professeur de Clinique Médicale, Médecin des Hôpitaux,

Chevalier de la Légion d'honneur.

Qui nous a fait le très grand honneur d'accepter la présidence de notre thèse.

Il a été pour nous un Maître toujours accueillant et nous tenons à lui en témoigner toute notre gratitude.

A NOTRE JURY DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR DARNAUD

Professeur d'Hydrologie Thérapeutique et de Climatologie,
Chevalier de la Légion d'honneur.

MONSIEUR LE PROFESSEUR GÉRAUD

Professeur de Propédeutique Médicale,
Membre titulaire de la Société Française de Neurologie.

MONSIEUR LE PROFESSEUR CALAZEL

Professeur agrégé de Pathologie Médicale.

MONSIEUR LE PROFESSEUR J. LAPORTE

Professeur à la Faculté.

AVANT-PROPOS

« Le succès des Bains d'Ussat s'affirme dans les cas où il faut assouplir, amollir les fibres, délayer et adoucir les humeurs, dans le dessèchement, dans la tension ou contraction des muscles, dans les douleurs rhumatismales nerveuses, où il faut plutôt humecter, détendre les vaisseaux que d'en rehausser le ton et réveiller leurs oscillations.

« Ces bains conviennent dans les coliques causées par des crispations, des spasmes et des étranglements dans les boyaux.

« Ce n'est pas sans raison qu'on les vante contre les maladies des nerfs dépendantes plutôt du vice des solides que d'un hétérogène morbifique. Et ils sont d'autant mieux indiqués que les malades ont une constitution plus irritable, plus ardente et pleine de feux. »

Ainsi s'exprimait M. PILHÈS, Conseiller médecin ordinaire de Sa Majesté, médecin intendant des eaux d'Ussat, pensionné par la province de Foix, dans son « Traité analytique et pratique des Eaux thermales d'Ussat en Foix » qu'il publia en 1786 pour justifier et couronner sa pratique thermale.

Faut-il sourire, en une compassion amusée, de ces molièresques élucubrations ? Peut-on prendre au sérieux ces termes vaporeux encore embués de thériaque ? Nous sourions, bien sûr ! Pourtant, si nous voulons bien accorder à ces praticiens une indulgence pour leur science trébuchante, si nous prenons la peine de vouloir les « traduire », cela devient pour nous, une leçon de modestie. On est alors troublé de voir comment, par leur seule et sagace observation, ils ont inauguré la clinique médicale moderne. En les lisant ainsi, on est presque tenté de leur souffler quelques mots — régulation neuro-endocrinienne, psycho-somatie — qui viendraient magiquement éclairer, mettre au ton du jour leur subtil esprit d'observation, leurs intuitives déductions cliniques de la physio-pathologie.

Depuis près de trois siècles, les eaux sédatives d'Ussat ont subi l'épreuve de la recherche empirique de leur utilisation thérapeutique. Les malades traités et incontestablement améliorés ont été scrutés, peu à peu classés, inventoriés, faisant l'objet de publications où se dévoilait un bilan de ses propriétés curatives.

Bien sûr, les possibilités réduites de la pharmacopée incitaient à élargir le champ de ces possibilités. Le XVIII[e] et le XIX[e] siècles allaient facilement aux « Eaux » et cela d'autant plus que les thérapeutiques du médecin étaient assez réduites. C'est en ce sens d'ailleurs que les résultats obtenus avaient une valeur certaine quand, devant l'inocuité des traitements entrepris, le succès obtenu était réellement acquis, observé, publié avec conscience.

Le traitement hydro-minéral perd-il actuellement toute sa valeur ? L'arsenal pharmaceutique, les possibilités chirurgicales actuelles doivent-ils justifier l'abandon d'un apport thérapeutique qui, dans son cadre et ses limites, a tout de même sa place ? Ceci semble être tout le problème des cures hydro-climatiques en général.

Les eaux sédatives d'Ussat devraient pouvoir survivre, car elles offrent leurs propriétés curatives à un vaste champ d'indications que ne peuvent pas toujours combler l'hormonothérapie, ni le flot immense des neuro-sédatifs, barbituriques, tranquillisants ou freinateurs divers. Mais dépasser ces possibilités, prétendre à des guérisons organiques trop radicales, là est le danger, car cela mène au discrédit.

Notre travail n'a pas d'autres ambitions que de retracer le passé d'une station thermale d'Ariège qui eut ses heures de gloire. C'est à travers ce passé que nous souhaitons pouvoir lire son avenir que les efforts prodigués par l'Administration de Pamiers mériteraient plus prospère. Nous nous proposons de reclasser les indications thérapeutiques, d'en tracer les limites avec réserve, excluant de trop strictes indications qui jettent le doute, pour insister davantage sur les dystonies neuro-végétatives, sur les déséquilibres neuro-endocriniens et leurs incidences neurologiques. En somme, les indications s'adressent à une foule de malades fonctionnels à la recherche de soulagement, de calme et de repos.

Nous envisagerons les problèmes d'Ussat, ses possibilités, les perspectives d'avenir qui lui sont ouvertes et qui pourraient faire retrouver à cette station sédative une place dans la thérapeutique hydro-climatique qu'elle a quelque peu perdue.

C'est dans ce sens et parce que vibrent quelques fibres d'Ariège que nous présentons ce travail sur les eaux sédatives d'Ussat, souhaitant que cet effort de vivre du « Bain des Dames et des Nerveux » ne puisse ressembler à un sursaut d'agonie.

APERÇU HISTORIQUE

L'origine des Bains d'Ussat ne semble remonter qu'au début du XVIII[e] siècle. Car, en effet, l'occupation celtibérique et romaine des Hautes Vallées de l'Ariège ne paraît pas avoir laissé quelque influence, ni réputation balnéaire, de ces sources chaudes.

Comment en serait-il autrement étant donné la multiplicité de troubles et de dominations dont l'Ancien Pays de Foix fut la victime : invasion celtibérique, puis romaine — domination wisigothe de l'Aquitaine — invasion arabe — reconquête des armées carolingiennes dont Ussat aux portes de Tarascon vit la panique sarrasine.

C'est en 778 que remonterait l'origine du sanctuaire de Sabart à l'union des vallées du Vicdessos et de l'Ariège, commémorant ainsi le passage et la victoire de Charlemagne. Chacun alors détruisait et construisait sur ses propres ruines. Mais là ne s'arrête pas l'épopée. L'installation des Templiers, gardiens du pays reconquis, semble étrangement coïncider avec l'habitation par les hérétiques cathares, des grottes d'Ussat et d'Ornolac. Les Templiers pouvaient appuyer leur influence et leur force sur une religiosité naissante qui ne leur était pas sans sympathie; les Cathares trouvaient auprès d'eux une puissance susceptible de protéger leur culte, leurs personnes et, pourquoi pas, comme il est assez probable, la sauvegarde de leur hypothétique trésor. C'est donc dans ces grottes d'Ussat et d'Ornolac appelées « Les Eglises » au pied du mont Ramploques, dans celle de Lombrives, l'immense caverne déjà habitée par l'homme préhistorique, que vivait tout un monde religieux qui joignait à ses pratiques mystiques d'ascétisme, l'art de guérir. Il n'est pas utopique de supposer que les propriétés des boues chaudes d'Ussat ne leur étaient pas inconnues, et que le cadre calme et sédatif de la vallée d'Ussat convenait tout particulièrement à leurs sages contemplations.

Mais ces grottes furent aussi leur tombeau. En 1244, Montségur, la forteresse cathare tombait, mettant fin à la

sanglante, meurtrière et fratricide Croisade des Albigeois qui, plus qu'un idéal religieux, réalisait la lutte du Nord et du Sud, celle de l'unité de la France.

Le fabuleux trésor cathare, sans doute plus spirituel que matériel, a-t-il fait relais à Ussat ? A-t-il été sauvegardé par les Templiers du Pays de Sos ? Tout est et reste hypothèse. Quoi qu'il en fut, la puissance alarmante des Templiers, leur autonomie les fit vouer à l'Inquisition en 1312. Restait encore à détruire l'hérésie encore vivante à Ussat.

En 1328, le Sénéchal de Toulouse arrivait devant Ussat et Ornolac et prenait d'assaut les grottes fortifiées d'Ussat, de Bouan et d'Ornolac. Pourchassés, les hérétiques se réfugièrent dans la caverne de Lombrives qui surplombe, sur la rive gauche, la station actuelle. Retirés dans une salle haute appelée depuis « le Cimetière », surélevée d'une quarantaines de mètres du plan de la grotte et accessible que par des échelles superposées, les derniers Cathares se croyaient définitivement à l'abri. Ils le furent, en effet, tant et si bien que, ne pouvant être capturés, ils furent enterrés vivants : le couloir d'accès fut « scellé et scelléré » par trois épaisseurs de muraille.

Ce ne fut que 250 ans plus tard que l'héritier des Comtes de Foix, le futur Henri IV, pour percer le mystère, fit abattre les murs, en 1578, et découvrit des centaines de corps qu'il fit inhumer pour une part, dans les cimetières d'Ussat et d'Ornolac.

C'est à ce moment-là que la tradition rapporte la première cure obtenue à Ussat, celle du Seigneur de Gudanes : merveilleuse cure qui lança la réputation de ces boues bienfaisantes.

Hélas, en 1568, les guerres de Religion vinrent ranimer les esprits dans tout le Tarasconnais en une lutte sanglante et sans merci. A peine nés, les Thermes d'Ussat voyaient déjà leurs ruines.

En 1630, exaspéré par un esprit d'indépendance pas encore assouvi de « ce peuple fier, tout-à-fait farouche et rude », Richelieu fit démanteler et abattre tous les lieux forts du Comté de Foix. Le calme était enfin rétabli; la vie sociale s'échaudait et Ussat reprenait sa destinée.

La réputation était faite et, dès lors, pour satisfaire aux exigences nouvelles, on creusa au pied de Ramploques une série de fosses que l'on circonscrivit de plaques d'ardoises; quelques abris en planches complétèrent l'aménagement du premier établissement d'Ussat. Les cures consistaient alors en des bains de boues chaudes. Le malade recueillait au fond des cuves une sorte de sédiment savonneux et onctueux.

On relate qu'un spadassin, venu à Ussat assouplir ses membres, se voyant affreusement barbouillé, grava sur la muraille cette sarcastique réflexion :

« Corbleu, Baygneur, dis-moi de cet épais cambouis
« Où va-t-on se désoindre en sortant de cet huis. »

Le premier ouvrage médical connu, fut celui de Bécane, Professeur Démonstrateur royal à l'Ecole de Chirurgie de Toulouse, qui publia, en 1771, ses « Observations sur les Bains d'Ussat ».

L'établissement était encore, à cet état tout à fait primitif et rudimentaire, entre les mains de Louis de Fraxine, baron d'Ornolac. Cet homme de bien, prévenant peut-être les événements de 1789 et l'abandon des privilèges, fit don, en 1787, à l'Hospice Notre-Dame de La Guaride à Pamiers, des bains appelés « d'Ussat et d'Ornolac » dépendant de la dite Baronnie d'Ornolac, l'Ariège, la montagne et les communaux de Tarascon ».

Il est intéressant de noter que la maison des bains comprenait trente-trois lits avec matelas et autres accessoires pour loger les malades.

Le donateur se réservait une rente annuelle et, pour ses successeurs, le droit de Seigneurie : l'Hospice de Pamiers était tenu de lui payer, le premier novembre de chaque année, une redevance de deux perdreaux et de consentir toutes les reconnaissances féodales aux époques ordinaires. En outre, l'Hospice devait « nourrir, entretenir et soigner seize pauvres, reçus avec un certificat de pauvreté donné par leur curé et sur l'attestation d'un médecin ou chirurgien » pendant trois mois, chaque année.

Avec la Révolution de 1789, la prospérité d'Ussat fut à nouveau momentanément enrayée.

Il faut attendre les premières années du XIX^e^ siècle pour voir Ussat prendre enfin son essor. Figuier, Professeur de Chimie à l'Ecole de Pharmacie de Montpellier, donne une analyse des eaux d'Ussat. Le Docteur Alibert propagea leurs salutaires vertus et le Docteur Pelletan nota et précisa les indications et contre-indications des Bains.

En 1807, Leclerc, Professeur de Clinique Médicale à l'Hôtel-Dieu de Paris, venait à Ussat étudier les propriétés, s'enquérir des cures obtenues et des preuves d'efficacité des Bains d'Ussat. Il cherchait, parmi les établissements thermaux, le plus propre, par les vertus de ses eaux, à amener la guérison d'une maladie nerveuse dont souffrait un riche et puissant personnage. Convaincu, il adressa à Ussat son client de marque, Louis Bonaparte, roi de Hollande, frère de Napoléon I^er^, qui repartit d'Ussat enchanté et guéri. L'événement était de taille et, un historien et poète local Garrigou, de Tarascon, lui dédia une épître d'une centaine de vers : « A la Naïade des Bains d'Ussat. » Le Docteur E. Mériel en relata les faits dans une brochure parue en 1925.

Partant de si haut, l'exemple fut contagieux. Dès ce moment, les eaux d'Ussat eurent une telle vogue que les baigneurs trouvaient difficilement à se loger. On dut même organiser pour le bain, un service de nuit. La saison de 1858 vit distribuer 28 700 bains, au rythme de 400 par jour. Cet afflux abondant de curistes permit de nombreuses et sérieuses observations, facilitant l'orientation définitive des indications de ces bains vers les dystonies du système nerveux et les désordres d'origine utéro-ovarienne.

Parmi les personnages qui sont venus honorer de leur présence les Bains d'Ussat, on peut citer le Docteur Chrestien de Montpellier et le Chimiste Figuier qui vinrent personnellement chercher à Ussat le rétablissement de leur santé.

Et, à leur exemple, les plus hauts personnages se donnèrent rendez-vous dans ce coin d'Ariège. On peut citer encore, Lamartine, le Général Lejeune, le peintre Décamps, M^me^ Casimir Périer, M^me^ Roland et, différemment célèbre, M^me^ Laffargue qui souleva l'intrigue populaire, dans un célèbre pro-

cès d'empoisonnement. Ce fut un des premiers procès où s'affirma, avec Orfila, la toxicologie médico-légale encore trébuchante.

Grâciée, cette femme mystérieuse, sincère ou mythomane-mais certainement névropathe, vint se retirer à Ussat. Et n'écrivait-elle pas au curé d'Ornolac, son confesseur : « Je vous ferai de belles pages sur l'efficacité admirable de vos eaux. Quelle reconnaissance ne leur dois-je pas ? J'étais venue ici sans sommeil : Ussat me l'a rendu; je ne mangeais rien, je dévore; je toussais à crever, ma toux a disparu j'étais courbée comme un cercle, me voilà redressée. » C'est à Ussat qu'elle mourut en 1852, « une croix de bois penchée sur ma tombe, avait-elle dit, des fleurs et le soleil levant ». Son désir fut exaucé et sa tombe, souvent fleurie par quelques sceptiques, garde son secret dans le cimetière d'Ornolac.

Pour satisfaire une telle affluence et conserver aux Eaux d'Ussat toutes leurs propriétés, il importait de parer à quelques inconvénients qui se faisaient de plus en plus sentir. L'alimentation en eau thermale devenait insuffisante en pleine saison; la thermalité subissait des fluctuations alarmantes.

Bien sûr, tous ces inconvénients ne relevaient que de problèmes techniques de captage; mais les commentaires allèrent bon train, jetant le discrédit auprès d'une clientèle toujours fidèle et satisfaite de ses cures qui, cependant, devant tant de controverses, s'amenuisa peu à peu.

Les solutions proposées ne se montrèrent pas satisfaisantes; la gestion fut quelque peu nonchalante, tant au point de vue du captage, que de l'entretien de la station en général.

Ne pouvant subsister devant ce discrédit et devant les deux périodes de guerre, les hôtels se vendirent ou se transformèrent en colonies de vacances. Il n'en fallut pas plus pour que, peu à peu, Ussat perdit la faveur, non par le succès de ses cures, mais par les déplorables conditions qui étaient offertes à la clientèle.

Ce n'est qu'à partir de 1950, que de sérieux travaux de captage et d'aménagement furent enfin entrepris par l'Administration de l'Hôpital de Pamiers, alors gérante de l'ensemble des Thermes. Cet effort devrait lui permettre d'entrevoir un avenir plus serein et prospère.

THERMALISME D'USSAT

Nous envisagerons successivement dans ce chapitre, la situation topographique, climatique, et l'aspect actuel d'Ussat, le régime des eaux et les problèmes de captage, les propriétés physico-chimiques de ces eaux.

SITUATION TOPOGRAPHIQUE ET CLIMATIQUE D'USSAT

L'Ussat moderne est situé dans la fraîche et riante vallée de l'Ariège, entre deux montagnes calcaires très escarpées formant un couloir de 350 m de largeur. Le milieu de la vallée est occupé par le lit de l'Ariège dont le niveau est à 485 m d'altitude.

Sur la rive gauche passe la route de Toulouse à Ax. On y remarque deux thermes, Sainte-Germaine et Saint-Vincent, qui, comme celui de la rive droite, appartiennent aux Hospices de Pamiers. Les eaux de la rive gauche sont captées dans des puits et élevées par des pompes. L'établissement de Saint-Vincent n'est plus utilisé aujourd'hui. Malgré l'analogie des eaux thermales de cette rive gauche avec l'eau des griffons de la rive droite, il semble que ces établissements offrent pour Ussat un intérêt moindre. En effet, ils sont peu isolés du bruit de la route et des colonies de vacances qui sont venues s'installer à proximité.

La rive droite, par contre, où est adossé à la montagne de Ramploques, le grand Etablissement, réalise une merveilleuse zone de silence. La richesse luxuriante du parc et des prairies avoisinantes font un contraste saisissant avec les cimes altières et dénudées des montagnes qui enserrent la vallée. Le Grand Etablissement Thermal est ici isolé entre le parc et la roche. Cette disposition permet à la station de dispenser aux malades le calme qu'ils viennent chercher. L'Ariège, qui longe tout le parc, procure aux promeneurs un paysage toujours reposant et varié.

Plusieurs conditions physiques contribuent ainsi à favoriser la cure climatique sédative. Ce sont, la proximité

immédiate des sources thermales et de leur radio-activité, la moyenne altitude : 485 m, la luminosité des roches fraîchement tamisée par une végétation abondante, le voisinage de l'Ariège, le calme réalisé par l'importante zone de silence, une température assez constante durant toute la journée, qui modérée aux heures chaudes par l'ombrage et l'eau de la rivière, se trouve maintenue, après le départ du soleil, par les roches encore brûlantes.

Toutes ces conditions climatiques ne sont pas d'un apport négligeable à la cure toni-sédative des bains.

RÉGIME DES EAUX ET PROBLÈMES DE CAPTAGE

Le captage des eaux d'Ussat fut de tout temps un éternel problème qui se trouva à grand-peine résolu. Nous empruntons une large part de cet exposé aux conclusions d'un rapport de M. l'Ingénieur Philip qui exécuta les derniers travaux entrepris à Ussat, ainsi qu'à l'étude hydro-géologique de R. Soyer.

Les griffons jaillissant contre la roche, leur niveau d'émergence semble conditionné par l'équilibre hydrostatique que réalise le régime des eaux de l'Ariège. La venue des eaux chaudes était donc insuffisante en période d'étiage qui correspond justement avec l'époque de balnéation maximum. Ceci était d'autant plus sensible que l'alimentation des Bains se faisait par gravité; la nappe d'eau chaude canalisée affluait au niveau des bondes de remplissage.

Le captage était constitué par des galeries creusées dans les éboulis calcaires, destinées à réunir les émergences d'eau chaude. Pour contraindre cette eau à s'écouler par gravité, l'ingénieur François, en 1818, eut l'idée d'y opposer les forces hydrostatiques d'un canal qu'il fit creuser devant l'établissement. Ce canal, qui prenait les eaux de l'Ariège à 1 km en amont des Thermes, s'écoulait parallèlement aux émergences. Un système de vannes permettait d'élever ou d'abaisser le niveau de ce canal, ce qui corrigeait l'hydrostatique de l'Ariège en étiage.

Ces travaux d'aménagement ne se firent pas sans amères discussions. L'opinion restait sceptique devant ce projet qui leur faisait croire que les eaux de l'Ariège se mêleraient aux sources thermales. L'un des détracteurs émit spirituellement ses convictions en écrivant : « Les Naïades d'Ussat sont des nymphes pudiques, gardez-vous bien de soulever leurs voiles. »

Il fallut l'autorité d'une commission médicale et technique réunissant les Docteurs Vigerie et Dieulafoy, Chirurgiens en chef des Hospices de l'Hôtel-Dieu et de La Grave à Toulouse, le Docteur Fontan, hydrologue, ainsi que les ingénieurs Lemoine et François, pour décider des travaux.

Ce système donna pour un temps satisfaction. L'ensemble réalisait un tout théoriquement harmonieux mais qui, à l'usage, s'avérait d'un entretien délicat et coûteux que les difficultés inhérentes à deux périodes de guerre n'ont pas toujours permis d'assurer avec satisfaction.

C'est alors que l'aménagement hydroélectrique des Pyrénées avec ses ouvrages de retenue d'eau créa un tel changement du régime de l'Ariège en été, que les eaux thermales fuyèrent à nouveau dans les terrains alluvionnaires.

En 1926, fut creusé un second canal hydrostatique, sans une plus grande efficacité. En 1943, un barrage expérimental fut construit sur l'Ariège afin de relever le plan d'eau de la rivière. Ce relèvement artificiel de niveau se montra probant et entraîna, avec un décalage de 12 heures, la montée des eaux chaudes à un niveau supérieur à celui nécessaire pour l'administration des bains. Ce barrage provisoire fut emporté en 1946 par une crue de l'Ariège.

La situation devenait alors grave et, dans ces conditions, la station était condamnée à un arrêt total si des mesures urgentes n'étaient pas prises pour récupérer le débit des griffons.

La construction d'un nouveau barrage définitif paraissait alors indispensable, mais soulevait de graves problèmes techniques et aussi financiers.

On préféra diriger les travaux sur les émergences chaudes. Les travaux, confiés à M. l'Ingénieur Philip, de Tarasson, furent entrepris. Etant prouvé que chaque griffon

conservait son indépendance jusqu'au niveau d'émergence, le travail consistait à creuser un puisard dont le fond réunirait toutes les émergences et les galeries adjacentes. L'expérience ayant montré le danger d'un puits profond qui risquait de collecter des eaux froides, il fut creusé un bassin peu profond, mais très étendu. Les eaux chaudes, ainsi collectées, sont aspirées dans un puisard de pompage. Une pompe de 30 mètres cubes par heure ne provoque pas d'abaissement de niveau sensible de la nappe d'eau chaude et est capable de fournir 240 mètres cubes pendant les huit heures d'ouverture de l'établissement : débit qui dépasse, et de loin, les besoins de l'exploitation maximum des 44 cabines.

Ce n'est pas sans mal que furent entrepris ces travaux dans une atmosphère humide et suffocante de 39°5C.

Les examens de laboratoire effectués avant et après les travaux n'ont montré aucune modification dans la composition chimique et la radio-activité des eaux ainsi prélevées. L'abondance des eaux permet une balnéation à écoulement permanent, toujours pratiquée à Ussat.

Le grand mérite de ces travaux est d'avoir mis à l'abri l'Administration des Bains d'un problème et d'un souci qui n'a fait que la grever tout au long du développement de la station.

Connaissant tous ces ennuis de captage, on comprend mieux que la station n'ait pu satisfaire à l'amélioration des installations balnéaires.

Cependant, depuis 1955, de gros progrès d'aménagement ont été réalisés, susceptibles de doter convenablement les exigences légitimes d'une clientèle. Bien sûr, il y a encore beaucoup à faire, mais la solution du captage, en allégeant les soucis de l'Administration, peut lui permettre désormais d'envisager ces aménagements avec plus de confiance.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX

« Les Eaux d'Ussat ne sont, à mon avis, que de l'eau de puits thermale; elles doivent être indigestes et ne peuvent pas avoir plus d'efficacité que nos bains domestiques faits avec de la mauvaise eau. »

Voilà qui est catégorique et ne devrait pas prêter à discussion, d'autant que cette opinion fut émise par CHAPTAL, célèbre professeur de Chimie à l'Ecole de Montpellier.

Il est toutefois bon de formuler quelques objections, pour lever un malentendu qui pourrait être fâcheux. Disons tout d'abord que ces paroles furent prononcées à la suite de la première analyse des Eaux d'Ussat et que celle-ci fut publiée en 1786; il est ensuite nécessaire de rappeler qu'à cette époque on se baignait aux « Boues d'Ussat ». C'est donc une analyse d'eau boueuse qu'a livrée CHAPTAL.

Résultat de l'analyse de 25 livres d'Eau d'Ussat :

Sélénite.....	191 g
Sel d'epsom (sulfate de magnésium)..	12 g
Sel marin calcaire.....	6 g
Total.....	209 g

Fort heureusement, le nombre des cures obtenues ont rapidement dissipé le doute et l'on n'en est pas resté là.

D'ailleurs, la fantaisie était de règle. En 1770, BÉCANE, Professeur à l'Ecole de Chirurgie de Toulouse, prétendit dans son « Mémoire sur les Eaux d'Ussat » que ces eaux étaient « ferrugineuses ». BUCHOZ manifesta le même sentiment dans son « Dictionnaire hydrologique des Eaux minérales de France » en 1772. A la même époque, RAULIN, dans son « Traité analytique des eaux minérales en général», assura que les eaux d'Ussat étaient sulfureuses.

HIPPOCRATE dit oui, GALIEN dit non, et J.B.F. CARRIÈRE, dans son « Catalogue raisonné des Eaux minérales » dit « peut-être » et cite à la fois, sans se prononcer, ces opinions différentes.

La première analyse sérieuse par le chimiste FIGUIER, Professeur de l'Ecole de Pharmacie de Montpellier, où se dégage l'élément sulfate calcique et magnésien remonte à 1808

En 1856, FILHOL, Professeur de Chimie à l'Ecole de Médecine de Toulouse et, en 1886, M. Ed. WILLM, Directeur du Laboratoire de Chimie générale à la Faculté des Sciences

de Lille, présentent des résultats pondéraux d'analyses identiques sans se mettre d'accord sur le groupement hypothétique des éléments.

En 1925, MM. Aloy, Valdiguié et Auber, dans un travail paru aux « Annales d'Hydrologie », et surtout Auber dans sa thèse de doctorat en pharmacie, ont donné le groupement hypothétique des éléments des Eaux d'Ussat suivant :

Groupement des éléments, en mg/litre :

Chlorure de Sodium, NaCl.....	41,661
Sulfate de Sodium, SO_4Na_2.....	40,953
Sulfate de Potassium, SO_4K_2.....	13,603
Sulfate de Magnésium, SO_4Mg.....	253,360
Sulfate de Calcium, SO_4Ca.....	791,897
Carbonate de Calcium, CO_3Ca.....	189,790
Silice, SiO_2.....	47,370
Oxyde de Fer, Fe_2O_3.....	3,498

Ils classèrent ces eaux parmi les sulfatées calciques et magnésiennes, à faible minéralisation, polymétalliques, radio-actives.

Des analyses furent effectuées avant et après les travaux du puisard et du pompage et révélèrent l'identité absolue des résultats. Nous reproduisons la dernière analyse effectuée par le Laboratoire d'Hydrologie de Toulouse.

Radio-activité, en millimicrocuries par litre d'eau :

Prélèvement au griffon.....	3,96
Prélèvement au refoulement de pompe....	3,72

Résistivité en ohms par cm à 18°C :

Prélèvement au griffon.....	732,1
Prélèvement au refoulement de pompe....	728,4

Résidu à 110°.....	1.470 g ‰
pH.....	7.40
Degré hydrotimétique total.....	89.10
Degré hydrotimétique permanent....	72.9
Matières organiques :	
en milieu acide :	
— en oxygène.....	0,05 mg ‰
— en acide oxalique.....	0,041 mg ‰

en milieu alcalin :

— en oxygène	0,080 mg ‰
— en acide oxalique	0,063 mg ‰

Anions en mg ‰ :

Chlorures (en Cl)	30 mg ‰
Sulfates (en SO_4)	821 mg ‰
Nitrates (en NO_3)	1 mg ‰
Carbonates (en CO_3)	149 mg ‰
Silice non colloïdales (en SiO_2)	23 mg ‰
Silice colloïdale (en SiO_2)	24 mg ‰

Cathions en mg ‰ :

Potassium	7 mg ‰
Sodium	33 mg ‰
Calcium	309 mg ‰
Magnésium	57 mg ‰
Aluminium	3 mg ‰

Eléments non dosables :

Bromures	moins de 0,05 mg ‰
Iodures	moins de 0,01 mg ‰
Ammoniaque	moins de 0,01 mg ‰
Nitrites	néant
Phosphates	moins de 0,08 mg ‰
Borates	moins de 0,006 mg ‰
Fer	traces infimes
Manganèse	moins de 0,20 mg ‰

On peut donc dire avec Auber que :

— la composition des Eaux d'Ussat est complexe;
— elles doivent être classées dans le groupe des eaux sulfatées calciques et magnésiennes peu minéralisées;
— indépendamment du sulfate de chaux, élément minéralisateur principal, elles sont poly-métalliques : brome, iode, bore, manganèse...;
— les eaux des établissements de la rive gauche ont la plus grande analogie avec celles du grand établissement;
— elles sont radio-actives et leur teneur en émanation permet de les classer parmi les sources thermales françaises jouissant d'une radio-activité moyenne.

Propriétés Physiologiques des Eaux d'Ussat et leur utilisation

« Analyser les Eaux, c'est disséquer un cadavre », a écrit CHAPTAL.

Nous venons de voir les Eaux d'Ussat classées en Sulfatées Calciques et Magnésiennes; cependant, leur minéralisation assez faible (1,40 g ‰) et la présence de métaux (manganèse, aluminium, bore, brome...) pourraient les faire classer parmi les eaux faiblement minéralisées oligométalliques.

En fait d'ailleurs, leurs propriétés physiologiques concordent avec d'autres stations de ce genre telles que Luxeuil, Néris, Plombières, Bains-les-Bains, Divonne. On s'explique, en outre, mal, l'action physiologique de telles eaux en jugeant seulement de leur composition minérale. L'élément minéral est ici si réduit qu'il est difficile d'expliquer son influence différemment de certaines eaux hyperminérales, isotoniques voire hypertoniques dont l'action physiologique, résolutive, tonique, laxative ou diurétique est parallèle à leurs propriétés physico-chimiques.

A ce sujet, D. SANTENOISE écrit : « Il n'existe pas un parallélisme absolu entre la minéralisation apparente des eaux et leur action sur l'organisme. L'activité thérapeutique de certaines eaux, et en particulier des eaux dites polymétalliques, ne semble pas toujours due aux éléments minéraux les plus abondants. »

La présence des ions Calcium et Magnésium peuvent certes expliquer une partie de l'action sédative; mais de nombreuses eaux sulfatées calciques et magnésiennes, outre leurs propriétés sur la motricité intestinale, ne présentent pas la même influence sur le système neuro-végétatif en général et surtout neuro-endocrinien.

D'autres facteurs doivent entrer en jeu. L'action sédative de la radio-activité doit être mentionnée; Ussat présente, en effet, une radio-activité assez importante dont l'action est très certainement favorisée par le bain à écoulement continu, pratiqué de tout temps.

Il faut également tenir compte des composés complexes que renferment ces eaux, en proportions parfois indosables mais décelables (brome, iode, silicates, borates, fer, manganèse, et des traces de lithium qu'avait relevées G. Auber).

Il est classiquement admis qu'on peut faire une part abondante, dans l'interprétation de l'action physiologique d'une eau minérale, à des éléments qui, bien qu'existant en quantité infime, sont capables de déclencher des processus physiologiques extrêmement importants.

Alibert écrivait : « La chimie est pour les eaux minérales ce que l'anatomie est pour le corps humain; elle ne saurait tout nous révéler, c'est la physiologie des eaux qu'il faut approfondir. »

La thermalité et la méthode balnéaire sont, de plus, un apport important. La température des griffons principaux est de 39°C. Un griffon accessoire et isolé procure une eau de 30°C. L'aménagement récent permet de fusionner ces deux eaux permettant des bains tièdes et frais, aux alentours de 34°C.

Les observations publiées tenaient grand compte, et à juste titre, des avantages de posséder une gamme de température comprise entre 38°C et 32°C.

Le bain chaud convient aux états congestifs, subinflammatoires et spasmodiques des indications gynécologiques ainsi que dans les affections névralgiques.

Le bain tiède est le grand avantage d'Ussat : il permet, grâce à un écoulement continu et, par là-même, une température constante, de prolonger le bain jusqu'à une heure et plus au besoin. Il agit d'une façon remarquable dans les affections du système nerveux, chez les nerveux hypertoniques et dans les états fonctionnels spasmodiques.

Le bain frais enfin convient tout particulièrement aux petits anxieux à incidence psychonévrotique.

Au bain, qui est l'essentiel de la cure, viennent évidem-

ment s'ajouter les douches générales, au jet, ou locales. L'eau, en boisson, est diurétique et laxative; elle est utilisée dans les algies hyperkinétiques gastro-intestinales. Les objections soulevées à ce sujet par le Professeur Garrigou, par suite de l'abondance de matières séléniteuses, ne se justifient plus actuellement.

L'action physiologique des eaux d'Ussat se manifeste d'une façon assez constante.

Après le bain, on constate :

— un abaissement de 5 à 10 pulsations d'un effet durable,
— une diurèse abondante,
— une sensation de calme, de bien-être et de fatigue agréable,
— une propension à un calme sommeil nocturne, d'autant plus marqué si le curiste, après le bain, fait une cure de repos raisonnable dans le parc,
— l'impression sur la peau d'une onctuosité en rapport sans doute avec le degré hydrotimétrique élevé de cette eau.

Enfin de cure, on constate assez régulièrement et suivant les cas :

— un ralentissement du pouls : 10 à 30 pulsations,
— une régulation de l'instabilité du rythme cardiaque,
— un abaissement de la tension artérielle dans la mesure où dominait un élément neurotonique,
— une diminution parfois très importante du métabolisme de base chez les hyperthyroïdiens où domine l'instabilité neuro-végétative,
— une sédation de l'anxiété et des manifestations psychosomatiques,
— une amélioration relativement importante des algies névritiques,
— enfin, chez la femme une action souvent remarquable sur les manifestations algiques et spasmodiques des fonctions utéro-ovariennes, par une régulation des phénomènes menstruels, une sédation des spasmes utérins.

Il semble qu'une partie tout au moins des effets de ces

eaux sur le rythme cardiaque, sur la pression artérielle, ainsi que sur les diverses manifestations spasmodiques, s'explique par leur action spécifiquement sédative du système orthosympathique et secondairement stimulante du tonus et de l'excitabilité réflexe parasympathique.

L'action bénéfique de ces eaux sur les perturbations neuro-endocriniennes, sur l'anxiété et le sommeil s'expliquent également par cette action sédative du sympathique dont l'hyperactivité accompagne toujours ces états d'hyperémotivité.

Pour relier l'effet de la sédation sympathique aux manifestations de régulation endocrinienne, il faut évoquer les connections complexes diencéphaliques. Selon le Professeur Delay, « l'hypothalamus est un véritable carrefour psychosomatique. Par son intermédiaire, une série de faits psychologiques peuvent modifier une série de faits psychiologiques.

— il commande par l'intermédiaire de médiateurs chimiques voisins de ceux de l'ortho et du para-sympathique, et transmis par le système porte hypothalamo-hypophysaire, la sécrétion par l'ante-hypophyse des gonadostimulines et de la thyréostimuline entre autres,
— il reçoit les influx issus du cortex, en particulier frontal, et par là-même les influx psycho-affectifs et émotionnels,
— il contient des noyaux neuro-végétatifs qui semblent susceptibles d'influencer ses propres noyaux endocriniens,
— il articule donc à la fois la vie affective, le système neuro-végétatif, la sécrétion endocrinienne.

Ainsi un choc émotif, un traumatisme affectif peuvent par exemple déclencher soit à la fois, isolément plus rarement, et à des degrés variables, des signes :

— d'une hyperthyroïdie qui évolue pour son propre compte,
— d'un dysfonctionnement ovarien, aménorrhéique le plus souvent,

— de dystonies neuro-végétatives à incidence cardiaque, viscérales ou métaboliques,
— de modifications caractérielles et émotives.

On peut ainsi admettre que la cure et les bains d'Ussat dont l'influence se manifeste par l'action sédative sur les signes de la série sympathique, aient une action thérapeutique déterminante sur les manifestations dysthyroïdiennes et dysovariennes d'origine neuro-végétative.

Cette action s'exerce-t-elle sur l'équilibre sympathique seul ou sur l'ensemble des médiateurs chimiques du système nerveux en général ? Problème bien délicat.

A ces propriétés sédatives et électives sur le système nerveux, les propriétés physico-chimiques des ions calcium et magnésium constituent un apport physiologique important, par une augmentation de la diurèse, par les réactions cutanées vaso-motrices et trophiques qui semblent intervenir dans l'action antialgique.

De toute façon, on ne saurait attribuer à un seul élément chimique ou physique de ces eaux d'Ussat une telle action thérapeutique, qui, parfois étonnante, doit tout de même garder ses proportions. Il faut la placer dans un contexte hydro-climatique de calme et de repos.

LES INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES D'USSAT

Ce sont les propriétés physiologiques de ces eaux d'Ussat minutieusement mentionnées de tout temps par les médecins de la station, ainsi que les nombreuses observations publiées depuis la création des thermes, qui vont nous permettre d'en classer les indications thérapeutiques.

Nous devons ici remercier les Docteurs BRIBES et ROQUEJEOFFRE pour l'amabilité et l'aide qu'ils ont bien voulu nous témoigner dans l'élaboration de ce travail.

Nous avons également utilisé les nombreuses observations des Docteurs OURGAUD, BONNANS, BLONDIN, CÉNAC, PUJOL et SARTRE.

Les publications anciennes du XIX[e] siècle sont assez nombreuses, mais elles offrent parfois le double désavantage de querelles partisanes et d'une tendance à vouloir pousser trop loin les possibilités curatives de ces Eaux. Cependant la lecture de ces observations n'est pas sans profit, bien au contraire, car elle permet de dégager, avec le recul du temps, les grands ensembles pathologiques justiciables de la cure. Bien sûr, il faut parfois « traduire » les termes, parfois les mots, mais le fond de l'observation est toujours remarquablement clairvoyant. L'observation minutieuse était alors de règle, et c'est elle qui fait la valeur de l'étude de ces cas pathologiques relevant de la synergie de fonctions si variées.

Avant de décrire les principales indications, il nous semble devoir préciser que, parallèlement à l'action bienfaisante des eaux, on doit tenir compte de nombreux facteurs tels que climat, repos, calme, éloignement des soucis et du milieu familial qui rentrent pour une bonne part dans le succès de la cure. Nous citons à ce sujet l'opinion de M. le Professeur DARNAUD disant que : « La plupart des états morbides qui relèvent du traitement hydrominéral ne se prêtent pas toujours aisément à une appréciation chiffrée...

Force nous est, trop souvent, de nous fier aux dires du malade : l'un se déclare mieux, l'autre se sent guéri, un troisième trouve son état aggravé. Dans ces appréciations purement subjectives, le caractère de chacun et son humeur du moment ont une part considérable. C'est pourquoi il est souvent si difficile d'apprécier, avec quelques rigueurs, les effets d'une cure thermale, et c'est là la raison aussi bien de l'enthousiasme des uns que du scepticisme des autres. »

C'est donc à la lumière des nombreuses observations qui nous ont été soumises à l'étude et après avoir dépouillé la part parfois trop enthousiaste de certaines, que nous présentons les grands syndromes susceptibles d'amélioration par une cure hydro-climatique à Ussat.

Nous envisagerons successivement :

— le syndrome algique et spasmodique d'origine neurologique, les petits anxieux,
— le syndrome de dystonie neuro-végétative et ses incidences neuro-endocriniennes,
— les indications gynécologiques,
— enfin quelques indications liées à des troubles trophiques et cutanés.

LE SYNDROME ALGIQUE ET SPASMODIQUE D'ORIGINE NEUROLOGIQUE

Malgré les possibilités thérapeutiques et particulièrement antialgiques et vitaminiques, la cure minérale semble garder sa place, soit à titre de consolidation, soit comme traitement des séquelles spasmodiques et douloureuses. La cure semble d'autant plus justifiée que se greffe au phénomène algique une modification du caractère, du sommeil, l'impression incapacité au travail ou à la vie sociale et familiale.

La cure est souvent bénéfique :

— dans les séquelles douloureuses de zona,
— dans les névralgies faciales comme appoint de la thérapeutique médicale et dans l'intervalle des crises,
— d'une façon générale, la plupart des névralgies tenaces et rebelles trouvent une amélioration souvent nette,

— dans les polynévrites éthyliques ou toxiques, particulièrement tenaces et persistantes : quelques succès étonnants furent obtenus à Ussat. L'action trophique vaso-motrice et antialgique des eaux vient consolider et stabiliser les résultats obtenus par le traitement médical venu combler la carence vitaminique et éliminer le facteur toxique,

— dans les scléroses dégénératrices : la maladie de Parkinson, dans sa forme essentielle plus particulièrement, où semble dominer à l'origine un choc émotif ou traumatique, est justiciable de la cure. Les observations mêmes anciennes ne parlant que de « tremblements hypertoniques » abondent dans ce sens. L'effet sédatif et antispasmodique est relaté comme fréquent et efficace. Dans les formes post-encéphalitiques dont l'amélioration fut cité, il semble qu'il faille garder toute mesure, sans rejeter toutefois la possibilité d'une sédation relative possible,

— il fut également cité quelques cas favorables d'amélioration de sclérose en plaques ou amyotrophique, mais le bilan neurologique était moins certain,

— enfin, il faut noter quelques cas heureux de séquelles hémiplégiques.

Pour la plupart de ces affections, il serait souhaitable que la station améliore ses moyens de balnéation physiothérapique qui sont actuellement inexistants.

LES PETITS ANXIEUX

Le syndrome anxieux est souvent à la base de diverses manifestations neuro-végétatives aboutissant à des troubles fonctionnels pouvant prendre tous les masques pathologiques. Le dérèglement névrotique retentissant ainsi sur l'état somatique qui ne fait que l'aggraver, l'anxieux pérennise ses troubles, véritable cercle vicieux. Nous ne passerons pas en revue la multitude des atteintes pathologiques qui peuvent être réalisées; elles touchent toutes les fonctions et ne sauraient être analysées une à une.

Il est un fait que ces maladies, vouées à des crises paroxystiques souvent pénibles, retirent de la cure hydro-minérale d'Ussat, des améliorations inespérées. Venant traiter par une cure, la lésion organique dont ces malades sont certains d'être atteints, malgré toutes les assertions négatives qui leur ont été prodiguées, ils retirent de l'action sédative du bain, du climat, du calme et du repos, un profit surprenant.

Les états d'excitation psychomotrice avec émotivité et instabilité caractérielle et affective où domine l'insomnie sont, dans la mesure de syndromes atténués, justiciables de la cure.

En est également justiciable, un grand nombre de syndromes réflexes : causalgies, sympathalgies, où domine une hyperexcitabilité sympathique se traduisant par les atteintes les plus diverses, les troubles de l'appareil locomoteur d'origine traumatique, le syndrome subjectif des traumatisés craniens; autant d'indications où la cure sédative pourrait entrer dans le cadre des convalescences et des consolidations des atteintes traumatiques.

C'est là, une perspective d'avenir dont la station devrait prendre conscience.

LE SYNDROME DE DYSTONIE NEURO-VÉGÉTATIVE ET SES INCIDENCES NEURO-ENDOCRINIENNES

Ceci est certainement l'une des indications majeures de la cure d'Ussat. La crénothérapie se voit ici heureusement complétée par la cure climatique de repos physique et psychique.

Nous savons que grand nombre de traumatismes psychiques peuvent réaliser des perturbations des différentes fonctions et plus particulièrement atteindre :

— l'appareil cardio-vasculaire avec tachycardie, tachyarythmie, hypertension artérielle,

— l'appareil génital avec dysménorrhées, aménorrhées, frigidité...,

— le système endocrinien avec hyperthyroïdisme, diabète...,

— l'appareil digestif avec colite, hyperkinésie, affections spasmodiques,
— certaines affections cutanées telles que eczéma, urticaire.

En général, le déclenchement de tels syndromes est rarement brutal mais plutôt constructif. Il nécessite certaines circonstances d'instabilité telles que la puberté et la ménopause chez la femme, l'andropause chez l'homme.
Mais d'autres conditions sont mises en jeu. En général, se décèle à l'origine une lésion ou une affection discrète souvent guérie, mais de toute façon disproportionnée avec l'importance des signes subjectifs ou objectifs découverts à l'examen.

Bien souvent, ces troubles sont entretenus inconsciemment par un certain degré d'avantages familiaux, sociaux ou affectifs qu'en retire peut-être le malade. Ceci est le plus souvent rencontré chez l'enfant, la fillette en période prépubertaire, et l'on peut faire entrer dans ce cadre, les algies lombo-pelviennes de la femme.

Il faut de plus noter que la nature de l'agression présente une électivité pour la fonction atteinte. C'est ainsi qu'un traumatisme psycho-affectif aura, assez fréquemment, une incidence gynécologique tandis que des ennuis d'ordre social, financier ou professionnel, semblent plus volontiers se traduire par des signes digestifs ou cardiaques.

Nous réserverons l'étude des dystonies chez la femme au chapitre des indications gynécologiques pour n'envisager ici que le retentissement cardiaque et dysthyroïdien.

— *La dystonie végétative à retentissement cardiaque* est relativement fréquente; elle est en général associée à quelques signes d'hypersympathiconie et assez souvent à quelques signes thyroïdiens.

Les observations de cure favorable sont ici assez nombreuses en ce qui concerne ces « faux cardiaques », chez lesquels les examens cliniques, biologiques, radiographiques, électrocardiographiques, n'ont révélé aucun signe d'ordre lésionnel et, ces « faux cardiaques » à qui il est difficile de faire admettre la réalité des faits, s'astreignent

aux plus sévères régimes et à des cures digitaliques bien souvent désordonnées.

Les manifestations bien souvent décrites sont :

— une hypertension artérielle neurotonique portant surtout sur le maxima, avec bouffées congestives parfois importantes, mais sans lésions cardiaques, rénales ou vasculaires décelables,

— des spasmes artériels, des crises d'angine de poitrine, des épisodes douloureux ou syncopaux parfois alarmants,

— des tachycardies, des tachyarythmies, soit permanentes, soit spontanées ou déclenchées par la moindre circonstance.

Toutes les observations consignent des résultats de cure remarquables, mais soulignent toutes, l'importance de la certitude de non-organicité qui présente en soi une contre-indication des plus formelles. Elles constatent en général une diminution de 10 à 30 pulsations, un abaissement de la tension artérielle notable et durable, une disparition parfois complète des phénomènes spasmodiques. Ces résultats acquis sont durables.

— *Les dystonies neuro-végétatives à retentissement thyroïdien* sont également remarquablement améliorées par les cures d'Ussat. On a voulu même en faire une exclusivité telle, qu'on a dépassé évidemment les limites raisonnables du traitement hydro-minéral.

Il y a donc des limites : ce sont celles d'un Basedow confirmé où s'affirment en totalité, et à un degré extrême, avec un goitre vasculaire une tachycardie ne cédant pas au repos, une exophtalmie indiscutable avec œdème palpébral, un métabolisme basal franchement augmenté ne subissant que pas ou très peu l'influence d'une prémédication sédative allant même jusqu'à la narcose. Les Basedow confirmés sont évidemment voués aux médications antithyroïdiennes, à la chirurgie, aux différentes méthodes radiothérapiques.

Il est évident qu'il est utopique de vouloir traiter ces malades par les effets d'une cure thermale sédative. Il en est de même de l'adénome toxique ou des lésions inflamma-

toires aiguës de thyroïdite. Toutefois, il faut cependant dire que la cure sédative se justifie dans les intervalles du traitement médical, ou à la suite de l'intervention chirurgicale, pour modérer l'hypersympathicotonie qui ne rétrocède pas toujours après les traitements. La cure d'Ussat, outre son action sédative, sera un apport important pour stabiliser les résultats acquis; le calme et le repos seront aussi les meilleurs atouts d'une récupération totale.

De plus, si l'on veut bien considérer avec Marcel Perrault et Klotz que la maladie de Basedow a le triste privilège de détenir le record des erreurs de diagnostic, et que les malades dirigés pour cette affection vers les consultations spécialisées sont dans 75 % des cas de Faux Basedow, on peut alors réintégrer la cure thermale d'Ussat à sa juste place.

Outre les résultats remarquables obtenus dans ce domaine, parfois même étonnants comme le rapporte un grand nombre d'observations, la cure d'Ussat aura surtout le grand avantage de corriger une erreur de diagnostic possible, d'éviter des thérapeutiques agressives et dangereuses, risquant de rendre irréversibles des troubles qui ne l'étaient pas.

On sait que l'administration d'antithyroïdiens de synthèse en particulier ne doit être faite qu'à bon escient et que dans le doute la prescription doit être refusée.

Il en résulte qu'il faut donc exclure de ce traitement médicamenteux les cas très fréquents de neurotonie sans hyperthyréose, les goitres réactionnels simples de la puberté et de la ménopause ainsi que les syndromes d'irritabilité hypothalamo-thyroïdienne qui sont à séparer de la maladie de Basedow.

Devant une malade présentant une hyperplasie thyroïdienne, accompagnée d'agitation psycho-motrice, d'amaigrissement et d'éréthisme cardiaque, on se souviendra :

— que les états névrotiques réalisent le même tableau que la maladie de Basedow lorsqu'ils se développent chez une patiente présentant une hyperplasie thyroïdienne ancienne,

— que le goitre n'est pas nécessairement synonyme d'hyperstimulinie même lorsqu'il est accompagné de signes oculaires et qu'il peut au contraire traduire un effort de compensation d'une sécrétion thyroïdienne dificiente.

— qu'un traitement intempestif peut fausser le tableau chimique en déterminant une expansion du goitre de l'exophtalmie que l'on attribue à tort à l'évolution spontanée d'une sécrétion thyroïdienne et aggraver les déséquilibres neuro-endocriniens qu'il prétend traiter.

C'est dans ce sens que s'affirment les bons succès de cures réalisées à Ussat et dont de multiples observations démontrent d'une façon certaine l'amélioration des malades ainsi traités. Ceux-ci, qui avaient subi une multitude de traitements sédatifs, retirent parfois d'une seule cure des résultats inespérés. Qu'importe alors le mécanisme physiologique intime de la cure, seul les soulagements obtenus et durables souvent constatés doivent entrer en ligne de compte.

Quels sont donc le cadre et les limites de la cure sédative d'Ussat dans les syndromes thyroïdiens ? Ce sont ceux des « Faux Basedow » que l'on peut grouper en des syndromes:

— d'hypertonie nerveuse centrale,
— d'irritabilité hypothalamo-hypophysaire,
— et les goitres réactionnels.

— *Les syndromes d'hypertonie nerveuse centrale* rentrent dans le cadre des états névrotiques à type d'excitation favorisés par une prédisposition, une surcharge professionnelle ou affective.

L'irritabilité nerveuse centrale se traduit par des manifestations névrotiques et neuro-végétatives multiples; son terrain est donc très proche de celui des Basedowiens.

Elle se manifeste par des signes :

— d'irritabilité corticale avec nervosisme, émotivité, anxiété,

— d'irritabilité hypothalamique avec insomnie, anorexie, une fébricule régulière et des troubles de la fonction utéro-ovarienne,

— d'irritabilité neuro-végétative avec troubles vaso-moteur, éréthisme cardio-vasculaire avec tachycardie, des troubles digestifs et une élévation de métabolisme basal assez fréquente chez ces malades hyper-actifs.

Les critères différentiels du Basedow sont délicats à affirmer. Cependant on notera une absence d'exophtalmie vraie avec œdème palpébral, une hyperplasie thyroïdienne qui était antérieure aux troubles nerveux et qui n'a pas été modifiée par ceux-ci; l'anorexie s'oppose à la boulimie des Basedowiens. Enfin, l'administration suffisante de sédatifs nécessitant parfois la narcose amène la sédation transitoire de la tachycardie ainsi que le retour du métabolisme basal à des chiffres subnormaux.

— *Le syndrome d'irritabilité hypothalamo-hypophysaire,* très voisin du Basedow, est plus délicat à affirmer. Il se présente comme un Basedow fruste avec des signes d'excitabilité nerveuse réalisant nervosité, agitation psycho-motrice, insomnie et éréthisme cardio-vasculaire. De plus, viennent ici se greffer des signes oculaires et une hyperplasie thyroïdienne discrète.

Cependant, s'il existe du picotement des yeux, du larmoiement, il n'y a pas d'exophtalmie vraie, l'hyperplasie thyroïdienne est modérée. Enfin, c'est l'évolution de caractère bénin qui supporte l'affirmation du diagnostic. Si les manifestations fonctionnelles sont certes multiples, l'évolution se poursuit pendant des années sans une aggravation notable des troubles. Les phases de rémission alternent avec celles de poussées évolutives. La thérapeutique antithyroïdienne doit être ici particulièrement prudente et semble contre-indiquée dans les phases de stabilité.

La cure crénothérapique sédative d'Ussat, le calme et le repos le plus absolu, réalisent dans ces syndromes des améliorations souvent des guérisons définitives. C'est leur analogie avec le syndrome de Basedow pur qui a fait affirmer dans certaines observations qu'Ussat était susceptible de guérir à coup sûr la maladie de Basedow dans sa forme la plus pure à l'exclusion de toute autre thérapeutique. En fait

les observations publiées ne s'adressaient qu'à ces syndromes qui, quoique accompagnés de troubles fonctionnels intolérables, parfois même alarmants, ne présentaient pas la malignité évolutive de la maladie de Basedow.

Compte tenu de ces réserves, les améliorations étonnantes des troubles fonctionnels et de l'excitabilité nerveuse souvent obtenues par les cures à Ussat, restent réelles. La cure crénothérapique garde toute sa valeur et se justifie devant le danger de thérapeutiques trop agressives risquant de faire dériver une affection bénigne sur le plan évolutif, vers une malignité irréversible. Nous citerons à ce sujet l'opinion du Professeur Sendrail : « En matière de syndromes para-basedowiens voués tôt ou tard à une sédation spontanée, c'est beaucoup que de ne pas nuire, l'expérience montre que l'on nuit souvent. »

— *Les goitres réactionnels instables* réalisent la cause d'erreur la plus fréquente. Ce sont des goitres simples relevant le plus souvent d'hérédité thyroïdienne, qui se trouvent modifiés par les variations de besoin œstrogénique durant la vie génitale de la femme. Le déséquilibre endocrinien se manifeste par des goitres pubertaires, les goitres du syndrome hyperfolliculinique, les goitres gravidiques, les goitres ménopausiques.

A ces goitres réactionnels compensateurs s'associent des signes :

— d'irritabilité nerveuse centrale avec nervosité: anxiété, instabilité, tachycardie,
— d'irritabilité thyréostimulinique avec signes fonctionnels oculaires et parfois une légère exophtalmie,
— d'irritabilité thyroïdienne avec poussées expansives du goitre avec gêne cervicale.

Par contre, le poids reste stable, le métabolisme basal est normal ou subnormal.

Ici encore, la prudence thérapeutique s'impose pour des troubles qui cesseront d'eux-mêmes avec leur cause, et la cure thermale se justifie ici quand les troubles fonctionnels de ces périodes transitoires se manifestent avec trop d'acuité.

La cure sédative d'Ussat se montre utile et permet de corriger, par l'association d'une thérapeutique iodée à minima, des malaises pénibles.

Nous avons particulièrement insisté sur ce problème thyroïdien, car les opinions trop exclusives émises précédemment avaient quelque peu jeté le doute et le discrédit sur les possibilités thérapeutiques du traitement hydro-minéral.

LES INDICATIONS GYNÉCOLOGIQUES

Nous serons plus bref sur ces indications ne reprenant pas les phénomènes physio-pathologiques qui réalisent l'ensemble des dystonies neuro-végétatives. Nous rappelerons simplement l'importance des traumatismes psycho-affectifs et leur retentissement sur l'équilibre neuro-endocrinien et les fonctions utéro-ovariennes. Les affections gynécologiques susceptibles d'amélioration à Ussat sont celles survenant sur un terrain névropathique lorsque le traitement des causes locales ne parvient pas à obtenir la guérison.

Les observations nombreuses sur ce genre d'affections sont particulièrement éloquentes. La cure d'Ussat, outre ses propriétés sédatives, actives chez certaines névrosées, joint une action résolutive et décongestive sur les organes du petit bassin.

Le traitement hydro-minéral s'adresse donc à divers troubles fonctionnels d'origine neuro-végétative disproportionnés avec la cause organique parfois indécelable, telles que aménorrhées et dysménorrhées, algies lombo-pelviennes, le prurit vulvaire, le vaginisme et certains cas de stérilité où prédominerait un élément spasmodique et subinflammatoire des trompes.

La cure s'adresse aussi comme complément de thérapeutiques antérieures médicales ou chirurgicales, aux séquelles douloureuses des infections génitales ainsi qu'à certaines métrites chroniques où l'élément infectieux n'est pas toujours évident, et qui semblent lier à un état congestif d'origine neuro-endocrinienne.

— Les aménorrhées d'origine émotionnelle sont d'observation assez fréquente chez la femme et surtout chez la

jeune fille. Les causes mises en jeu sont d'une étonnante multiplicité : émotion intense, désir ou crainte de grossesse, une déception affective réalisant de petits états névrotiques influant sur une inhibition hypophysaire transitoire.

Seront évidemment écartées toutes aménorrhées d'origine ovarienne, utérine ou relevant d'une affection générale.

Plutôt que de s'adresser à une hormonothérapie aveugle, se justifiant surtout chez la jeune fille, que pour provoquer une menstruation artificielle qui peut avoir une influence psychologique, il semble plus raisonnable de penser à l'heureux effet de la cure hydro-climatique où le repos, le calme, l'arrachement au milieu familial, se joignent à l'action sédative de la crénothérapie.

— Les dysménorrhées où les douleurs menstruelles souvent considérées comme une rançon normale de la féminité, prenant parfois l'allure d'une véritable infirmité, relèvent assez souvent des causes identiques. L'influence du psychisme est parfois évidente et les facteurs déclenchants sont particulièrement délicats à déceler. Pour les mêmes raisons que l'aménorrhée, la cure hydro-minérale peut rester d'un apport précieux, à condition qu'ait été écartée toute lésion organique telle qu'une infection génitale en phase aiguë. Toutefois, si l'examen a révélé une rétroversion utérine, une dystrophie ovarienne, une hypoplasie utérine, etc..., le traitement hormonal offre des résultats spectaculaires mais ne peut être poursuivi longtemps à des doses importantes sans risquer de perturber gravement la fonction génitale. Les effets d'une cure sédative réalise souvent une régulation neuro-endocrinienne bénéfique. Les observations à ce sujet relatent de très nombreux résultats pour les dysménorrhées de la puberté, de la ménopause, un grand nombre de métrite chronique et tout particulièrement lorsque vient se joindre une instabilité nerveuse manifeste.

— De même les algies lombo-pelviennes réalisent une des meilleures indications. Ces femmes, difficiles à soulager, toujours insatisfaites, souffrent du « ventre », des « reins », sans rythme, sans chronologie, sans lésions décelables. Les antécédents gynécologiques ou obstétricaux sont souvent lourdement chargés par des règles douloureuses, déchi-

rures périnéales, avortements, interventions gynécologiques diverses qui n'ont rien révélé de précis. Ces malades sont anxieuses, persuadées d'une affection grave, le plus souvent un cancer; l'angoisse se double souvent d'instabilité, d'émotivité, elles sont des inadaptées sociales tant au travail qu'à leur foyer. Toutes les thérapeutiques ont été entreprises et n'ont fait bien souvent qu'aggraver les choses. La cure hydro-minérale a réussi souvent à merveille et mérite tout au moins d'être entreprise pour le grand soulagement de la maladie et... du médecin traitant.

Quelques cas de prurit vulvaire ont été cités comme radicalement guéris. Cette indication en dehors de lésions génitales est justifiée en raison des échecs fréquents de thérapeutique.

Vaginisme et dyspaneurie furent également traités à Ussat avec succès. Les observations peu nombreuses sont toutefois catégoriques.

Enfin, les cas de stérilité vaincue observés peuvent se justifier par la sédation et l'affection antispasmodique des eaux. Cette indication avait la grande faveur aux alentours de 1900 et, aux dires des médecins consultants du temps, se montrait souvent efficace.

AUTRES INDICATIONS

Chez l'enfant : l'instabilité est particulièrement fréquente. La cure d'Ussat est donc favorable. Ne tenant pas en place, incapables de fixer leur attention, indisciplinés, voués aux retards scolaires, ces enfants trouvent à Ussat la stabilité qu'il était si difficile de leur imposer.

Cette thérapeutique hydro-climatique fut longtemps observée par les médecins de la station qui avaient remarqué les étonnants effets de la cure dans la chorée chez l'enfant. Des résultats identiques sont mentionnés pour toutes sortes de manifestations d'instabilité nerveuse qui sont ainsi traitées avec succès : les insomnies avec terreur nocturne, les tics nerveux, l'énurésie et l'anorexie mentale.

Il faut également faire une part à quelques indications qui, quoique relevant des stations spécialisées, trouvent à Ussat des améliorations certaines.

Ce sont quelques affections dermatologiques où intervient un élément psycho-somatique. De remarquables résultats ont été cités pour divers prurits rebelles, généralisés ou ano-génital, ainsi que pour quelques dermatoses en particulier certains eczémas.

De plus, pour certaines affections veineuses et en particulier les séquelles post-phlébitiques, on sait l'importance qu'accordait Leriche au phénomène d'hypersympathicotonie. L'élément spasmodique ainsi déterminé, réalise le premier chaînon des réactions vaso-motrices qui sont à l'origine des séquelles de phlébites. L'étiologie endocrino-sympathique de la maladie veineuse expliquerait la fréquence des désordres vasculaires constatés au cours d'un certain nombre de déséquilibres endocriniens physiologiques ou pathologiques. Ainsi les phlébectasies de la grossesse, l'érythrocyanose de la puberté, les troubles vaso-moteurs de la ménopause bénéficient de la cure créno-thérapique d'Ussat.

Il en est de même pour les séquelles traumatiques où les bains d'Ussat par leur action antispasmodique et antialgique atténuent les réflexes vaso-moteurs.

Cette dernière indication est à l'origine de la station dont les succès l'avait faite ranger parmi les « Eaux d'arquebusade ».

Enfin, nous devons mentionner, quoique actuellement moins employée, l'utilisation de l'eau en ingestion associée à la pratique balnéaire. Cette utilisation est favorable dans les affections hyperkinétiques et spasmodiques gastro-intestinales ainsi que dans les cystites rebelles à toute thérapeutique.

Les Possibilités de la Station

Perpectives et Orientation d'Avenir

Il semble que la station sédative d'Ussat, désormais allégée du captage de ses eaux, puisse reconquérir par les efforts méritoires de son Administration la place qu'elle mérite parmi les stations hydro-climatiques pyrénéennes.

Les propriétés sédatives lui ouvrent de nombreuses possibilités parmi lesquelles il faut faire une part importante au rôle qu'elle peut jouer dans la récupération fonctionnelle des suites névrotiques des traumatismes et plus particulièrement dans le cadre des traumatisés craniens où la cure hydro-climatique sédative peut fournir un gros apport à l'atténuation de syndrome subjectif.

Depuis déjà longtemps, l'Administration a projeté les plans et l'organisation d'un Hôpital Thermal; sa place en tant que complément de thérapeutique neuro-endocrinienne, gynécologique, de récupération fonctionnelle des petits états psycho-névrotiques et de leurs manifestations neurologiques, est largement justifiée.

La cure hydro-climatique d'Ussat viendrait alors compléter, améliorer, stabiliser par un traitement à minima les résultats acquis, les suites opératoires, les séquelles fonctionnelles et subjectives. La création d'un tel établissement ne paraît pas utopique dans la mesure où il pourrait s'imposer dans un cadre régional.

Cette orientation, cette spécialisation peut s'appuyer sur le fait que les propriétés des Eaux d'Ussat classent cette station comme pratiquement la seule du genre dans l'ensemble des stations hydro-climatiques des Pyrénées. Pour une équivalence d'indications, il faut, en effet, s'adresser au groupe du Massif Central ou Vosgien avec Néris, Divonne, Luxeuil, Plombières.

Bien sûr les projets ont de larges vues et peuvent sembler démesurés dans l'état actuel de la station. Avant d'envisager de telles perspectives, il est nécessaire que la station améliore les conditions balnéaires, physiothérapiques, et parallèlement hôtelières qu'elle offre à sa clientèle.

Les derniers efforts d'aménagements ont certes comblés bien des lacunes, mais il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons vu que la station présente l'énorme avantage de posséder une importante zone de silence par l'étendue de terrains qui appartiennent aux Thermes. Cet ilot de silence doit être préservé à tout prix, car il est le plus puissant atout de la cure hydro-climatique d'Ussat. Il faut que l'Administration prenne conscience du danger que présente l'installation dans son enceinte d'aménagements susceptibles de troubler le repos, le calme, l'action sédative de la cure hydro-minérale. En l'espace de quelques années, les hôtels grevés par les périodes de guerre se sont peu à peu vendus à des organismes de garderies et de colonies d'enfants qui, quoique cantonnés sur la rive gauche de la vallée et ainsi à l'opposé du parc et de l'établissement, sont toutefois d'une présence nuisible. De telles solutions de facilité, malgré un apport et un intérêt immédiat, présentent le double désavantage de détruire les possibilités hôtelières et de compromettre le calme de cet îlot de silence.

Il est temps que l'Administration prenne souci de l'organisation extérieure de la station. L'installation de nouvelles colonies d'enfants sur la rive droite et plus particulièrement près du grand Etablissement, serait catastrophique pour l'avenir de la station. Le mal n'est pas encore fait, mais il est bien près de l'être.

D'autres problèmes devraient aussi être résolus, tels le fait du chevauchement de la station sur les deux terrains communaux d'Ussat et d'Ornolac, l'accès vers Tarascon par la rive droite qui favoriserait une expansion hôtelière et attractive sans nuire en aucune façon à l'isolement du parc.

Tous ces problèmes qui peuvent sembler fastidieux, mais qui doivent être envisagés, supposent la mise en jeu d'organismes divers; un effort de conciliation devrait en venir à bout. Avant de se lancer dans de trop grands projets d'organisation hospitalière, l'Administration doit d'abord penser à réinstaller sa station, à en fixer les plans, à y favoriser une plus large implantation hôtelière, autant de conditions indispensables à son expansion.

Au point de vue thermal, il a été fait beaucoup, mais

beaucoup reste encore à faire. Les installations de douches et de bains, l'aménagement des cabines ont été améliorés mais insuffisamment. Il serait souhaitable que soient créés quelques cabines spécialisées particulièrement en ce qui concerne l'administration des bains et des douches gynécologiques ainsi que les divers soins de physiothérapie.

C'est donc tout un ensemble qui existe, mais qu'il faut refondre, repenser, réorganiser avant de vouloir entreprendre des projets audacieux quoique raisonnables.

CONCLUSIONS

Dans ces considérations sur les eaux sédatives d'Ussat, notre travail avait pour but de chercher les causes qui ont pu mener une station qui eut une extraordinaire heure de gloire, à tomber dans un abandon que ne justifiait pas les succès thérapeutiques de ses cures. Nous avons relaté dans notre exposé les phases successives de sa splendeur et de ses déboires.

Nous avons tout d'abord relaté les origines, les tribulations, les fastes, puis l'abandon progressif de ce coin d'Ariège qui dès son origine vit s'abattre sur lui les plus dures épreuves tout au long des siècles, ne laissant échapper aucune occasion de manifester son esprit de fière indépendance, mais aussi, celle de créer sans cesse sa propre ruine.

Nous avons vu naître dans ses « boues », cette station, qui d'abord trébuchante, se lança dans une croissance démesurée dont surprise d'elle-même, elle ne fut pas en mesure d'assurer ses responsabilités. Et dès lors, ce fut la chute, non à cause d'une défaillance de ses propriétés curatives car une clientèle fidèle continuait à y chercher soulagement malgré les conditions dérisoires de confort et d'aménagement qui lui étaient proposées.

Le vrai problème fut celui du captage que la station traîna comme un boulet sans jamais réussir à le résoudre.

Nous avons étudié les propriétés de ces eaux en essayant d'en reclasser d'après les observations publiées et les cures obtenues, les propriétés physiologiques et les indications thérapeutiques.

Sur ce dernier point, nous avons essayé de remettre à sa juste place la possibilité de la cure hydro-minérale. Il nous a semblé, en effet, que ces indications étaient trop exclusives. Partant d'un bon sentiment sans doute, on a voulu trop bien faire et furent dépassées, et de loin, les limites raisonnables des possibilités d'une cure thermale. La guérison de la maladie de Basedow était affirmée comme totale. C'était aller trop loin, et cela, à juste raison, sera le doute. Nous avons toutefois essayé de montrer que le fait n'était

pas trop critiquable en soi étant donné la similitude clinique assez étroite parfois, de la maladie de Basedow et des Faux-Basedow qui ressortent seul d'un traitement crénothérapique où Ussat semble avoir une place de choix.

Reclassant ces indications dans le cadre de troubles fonctionnels liés aux dystonies neuro-végétatives, nous avons mis en évidence l'action sédative élective de la cure hydroclimatique d'Ussat sur les états spasmodiques et algiques où prédomine l'hypersympathicotomie avec ses incidences psycho-névrotiques, gynécologiques, neuro-endocriniennes et plus particulièrement thyroïdiennes.

Nous avons enfin envisagé quelques problèmes inhérents au développement et à l'organisation de la station d'Ussat qui devrait pouvoir retrouver la place honorable qu'elle occupait dans le groupe des stations hydro-climatiques pyrénéennes.

Lu et approuvé.
Le Président,
J. Gadrat.

Vu, *le Doyen,*
G. Lazorthes.

Vu et permis d'imprimer.
Toulouse, le 20 mai 1961.

Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
Paul Dottin.

BIBLIOGRAPHIE

ALOY, VALDIGUIÉ, AUBER. — Recherche sur les eaux d'Ussat, *A.I.H.C.*, 1925.

AUBER. — Contribution à l'étude des Eaux d'Ussat, *Thèse de Pharmacie*, Toulouse, 1926.

BÉCANE. — Mémoire sur les Eaux d'Ussat, 1770.

BLONDIN. — Ussat-les-Bains, 1865.

BONNANS. — Eaux minérales du département de l'Ariège, Parent, Paris, 1882; Guide du médecin aux eaux d'Ussat, Foix, 1857; Quelques réflexions sur le précis du Docteur Ourgaud à Ussat-les-Bains, Toulouse, 1860.

BRIBES (J.L. et F.) et ROQUEJEOFFRE. — La station hydro-climatique d'Ussat. Son action thérapeutique.

BUCHOZ. — Dictionnaire hydrologique des Eaux minérales de France 1772.

CARRIÈRE. — Catalogue raisonné sur les Eaux minérales, Paris, 1785.

CÉNAC. — Sources thermo-minérales d'Ussat-les-Bains, Pomiès, Foix, 1887; Le Bain des Dames et des Nerveux.

CHOUQUET. — Les eaux thermo-minérales d'Ussat, 1905.

CHRESTIEN. — Lettre sur Ussat, 1810.

DIEULAFOY. — Notice sur l'Etablissement des Bains d'Ussat, 1848; Rapport à l'Académie des Sciences de Toulouse, 1853.

DURAND-FARDEL. — Dictionnaire des Eaux minérales, Ussat, 1860.

FRANÇOIS et FILHOL. — Communication faite à la Société d'Hydrologie de Paris, 25 novembre 1762.

FILHOL. — Traité des Eaux des Pyrénées, Paris, 1853; Analyse chimique des Eaux minérales d'Ussat, Pamiers, 1856.

FIGUIER. — Analyse des Eaux d'Ussat (Journal des Bains d'Ussat), Foix, 1810.

GARRIGOU (Félix). — Monographie des Eaux minérales des Pyrénées, Paris, 6 vol., in-8, 1865; Conférence sur Ussat au Congrès de 1886.

GARRIGOU (M.). — A la Naïade des Bains d'Ussat, Foix, 1808.

GUITARD. — Guide à Ussat-les-Bains, Toulouse, 1863.

LABAT. — Etude sur Ussat (Gazette des Eaux), 1886.

MÉRIEL. — Le roi de Hollande, Louis Bonaparte, aux Eaux d'Ussat, Foix, Gadrat, 1925.

OURGAUD. — Précis sur les Eaux thermo-minérales d'Ussat-les-Bains, 1859.

PERRAULT et KLOTZ. — Traitement des affections thyroïdiennes, Doin, Paris, 1957.

PILHES. — Traité analytique et pratique des Eaux d'Ussat, 1787.

PUJOL. — Esquisses d'hydrologie clinique sur quelques maladies traitées à Ussat, Foix, 1899; Etude sur les eaux d'Ussat; Traitement thermal du goitre exophtalmique et traitement hydrominéral des albuminuries et hypertensions à Ussat.

PHILIP. — Ussat et ses captages hydrostatiques, 1955.

SARTRE. — Ussat et le traitement du goitre exophtalmique, Thèse, Paris, 1914.

SENDRAIL. — Les syndromes Para-Basedowiens (*Toulouse Médical*), février 1933.

SOYER (R.). — Hydrologie d'Ussat (*Annales de l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie*), 1947.

VIDALOT. — Journal des Bains d'Ussat, Foix, 1810.

VERGÉ. — Notice sur les Eaux d'Ussat, 1842.